

la région. On peut dire, en effet, qu'avant 1860, Cochard avait seul utilisé, pour quelques monographies, les richesses qui y sont enfouies. Et toutes les publications importantes qui ont suivi cette époque, ne doivent leur valeur qu'à l'étude de documents inédits empruntés à nos archives locales.

Mais combien attendent encore l'investigateur qui doit les découvrir et les mettre au jour ! Les efforts de quelques érudits absorbés par des travaux d'un intérêt restreint, ne peuvent suffire à enrichir la science historique de tout ce qui ferait sa fortune et sa gloire. Il faut avoir la situation officielle des deux savants paléographes, pour entreprendre cette tâche avec la certitude que le public en consacrera, par ses encouragements, le succès. Nous devons donc les féliciter de l'idée heureuse qu'ils ont eue de ressusciter les *Anciennes archives du Rhône*, et d'accepter la collaboration de tous ceux qui peuvent concourir avec eux à la réalisation de leur programme.

Ainsi, pourront être sauvés de l'oubli ou d'une destruction toujours à craindre, de précieux documents recueillis pendant de longues années d'étude, quand le temps viendra à manquer pour les encadrer dans une rédaction définitive.

*
* *

On conçoit, dès lors, tout l'intérêt que présentera ce Recueil, dont les livraisons pourront se succéder à l'infini, la variété des sujets et le nombre des documents destinés à y prendre place ne permettant pas, à l'heure surtout où elle naît, d'en prévoir la fin.

La première livraison contient une dissertation suivie de pièces justificatives pour rétablir sur la liste des Prélats de l'Église de Lyon, le nom d'un archevêque, Pierre d'Aoste,